

Entretien avec Boujemaâ El Ouazzani, directeur général de l'ISCAE Guinée

**«Notre but est de faire de l'ISCAE un pôle
de référence en Guinée et dans toute la
sous-région»**

Publié le : 4 mars 2014 - Propos recueillis par A. Rmiche, à Conakry, LE MATIN



Boujemaâ El Ouazzani.

Le Matin : Pourriez-vous nous présenter succinctement l'ISCAE ?

Boujemaâ El Ouazzani : L'ISCAE est une filiale du Groupe ISCAE Maroc créée en vertu d'un protocole de coopération signé en 2002 entre le ministère de l'Enseignement supérieur guinéen et l'Agence marocaine de la coopération internationale, avec l'implication de l'ISCAE.

En vertu de cet accord, le Groupe ISCAE Maroc apporte son appui et son accompagnement pédagogique à l'ISCAE et aide à la formation des formateurs. Les candidats sont recrutés dans les mêmes conditions qu'au Maroc et suivent le même cursus. Ils passent quatre années d'études. Trois années d'études en tronc commun dans les principales disciplines de gestion et une année, la quatrième, est consacrée à la spécialisation (finance, marketing et commerce international).

Les lauréats arrivent-ils à s'intégrer dans le marché de l'emploi ?

Je voudrais souligner d'abord qu'il y a actuellement environ 180 étudiants répartis sur les quatre années. Et dans le cadre des relations existant entre la maison mère et l'ISCAE, nous avons la possibilité d'envoyer chaque année les meilleurs étudiants faire leur année de spécialisation au Maroc. Cela permet, d'une part, de les motiver et, d'autre part, cela sert d'indicateur d'évaluation de la qualité. Jusqu'à présent, nous avons formé huit promotions et nos lauréats arrivent facilement à s'insérer dans le marché du travail. Ils sont très appréciés par les recruteurs, notamment les banques, les cabinets d'expertise comptable... L'ISCAE occupe donc une place de choix dans le paysage de l'enseignement supérieur ici. C'est une institution de référence qui forme des cadres de qualité, et ce de l'avis surtout des employeurs.

Il paraît que le protocole de 2002 est en passe d'être renouvelé. Qu'est-ce qui risque de changer alors ?

Selon le protocole de 2002, l'ISCAE assure, en plus de la formation continue, une formation en cycle normal comme cela existait au Maroc (bac+4). Mais ce protocole mérite d'être actualisé, car au Maroc, le système a changé. Ce n'est plus la formule bac+4, mais bac+5, dont deux années préparatoires.

Donc, notre but à travers la mise à jour du protocole d'accord est de faire en sorte que la même formule soit adoptée ici. Il faut qu'on harmonise, car, jusqu'à présent, nous avons appliqué le même programme, le même règlement intérieur, le même système de contrôle...

Si le protocole est actualisé, cela permettra, outre le passage à la formule bac+5, la mise en place de formations de types masters professionnels et MBA et la possibilité de former des formateurs guinéens dans le domaine du doctorat de gestion. Je considère qu'il est important pour le développement de l'Institut de pouvoir former les futurs professeurs qui prendront en main les destinées de cet établissement par la suite. L'objectif à travers cette vision est de faire de l'institution un pôle de référence en Guinée, mais aussi dans toute la sous-région. Je tiens à préciser qu'avec le renouvellement du protocole, il y aura un contenu adapté aux spécificités locales, mais bien sûr en préservant l'ossature globale et la qualité du système de formation.